

19 Septembre 1655.

88

Madame

Recen Les Lres de v<sup>re</sup> Ma<sup>te</sup> sur la resolution du nouveau fort  
au mesme Ins tant, me s<sup>uy</sup> de l'eschief avec Les s<sup>rs</sup> et rovinet<sup>z</sup>  
estant icy trouue sur Les deux Lre<sup>z</sup> deno<sup>m</sup>ez et mes precedentes  
pour en choisir par leur advis celluy qui sembleroit Le plus conuenable  
Et pour ce que Le Les treuue egaulte et opinion<sup>z</sup>, et meantmoins  
contraires (come v<sup>re</sup> Ma<sup>te</sup> verra par Le billet Enuoy<sup>z</sup> et res<sup>te</sup>)  
saulf que m<sup>e</sup> Bastie, sentine du royaume de celuy qui sont d'aduis Le  
faire sur Le pay<sup>s</sup> de Liège. S<sup>uy</sup> perplex et empesche a quoy se me  
doibz Resondre. Et meantmoins considerant que vos Ma<sup>tes</sup> sententent a  
Le faire sur Le pay<sup>s</sup> de haynault, pour eniter tout debat, et que s<sup>uy</sup> troue  
me s<sup>uy</sup> Resolu de Le faire sur Les pay<sup>s</sup> d'haynault. Si est ce  
que La s<sup>te</sup>te sur Le pay<sup>s</sup> de Liège me semble plus belle, Le tout  
meantmoins s<sup>uy</sup> l'humble correction de vos Ma<sup>tes</sup>. Mais quant  
a Leau ne scauroit assener v<sup>re</sup> Ma<sup>te</sup> sur nul des<sup>z</sup> Lre<sup>z</sup>, si non  
quanon<sup>z</sup> espou des pouoir trouuer par puz. Dont s<sup>uy</sup> b<sup>ie</sup>n voulu  
aduer<sup>z</sup> v<sup>re</sup> Ma<sup>te</sup> par contrer<sup>z</sup> et pres, afin que Luy plaise me  
mander sur ce son bon plaisir et finale Resolution.

Madame. Ensuuant Les Lres de v<sup>re</sup> Ma<sup>te</sup> Rescrip<sup>z</sup> hier au  
Mons<sup>r</sup> de Lallaing, pour auoir Le plus de promiers quil pourra  
Recouurer au pay<sup>s</sup> d'haynault, et Les enuoyer icy a toute diligence. Et  
si Luy escrip<sup>z</sup> pour auoir quelque bon nombre de charo<sup>z</sup>. Mais  
conuillant aduer<sup>z</sup> v<sup>re</sup> Ma<sup>te</sup> que pour Le put ne se trouuent icy cent  
et cinquante promiers fauld, Enfant que Les autres sont Enfuz ou  
mortz de peste, pouerte et misere a faulte de payement. Et sent  
un foudroy reuoy que Luy auoit laisse a gnyet<sup>z</sup> pour se Les frenchiz  
(oues quilz soient fort Infec<sup>z</sup>) desquelz se passera deman La monst<sup>re</sup>

et L'on s'en deussent enquerir et en prest. Et pour L'honneur  
desdits seigns un autre argent que 20<sup>e</sup> lb, come Lay escript par mes  
derniers au d'icqz Ma<sup>te</sup> et rompsant Lesd<sup>e</sup> lb.

Et afin que telle dite Ma<sup>te</sup> puisse mettre ordre a L'argent qui sera  
necessaire pour Lesd<sup>e</sup> nouveau fort, Je Luy envoie d'icy et fait  
que ma Lasse Le contrôleur bouthen, estant a pres par de La, au  
Lequel se plant a dire, pourra communiquer. Neantmoins  
sera besoin quelle nous envoie promptement quelque bon somme de  
deniers, autrement ne pourons diligenter ny avancer L'ouvrage  
requis. La quelle planca aussi envoyer seyn a toute  
diligence Lesd<sup>e</sup> principaux officiers qui auront charge d'icy fort  
sçavoir Lesd<sup>e</sup> superintendant, commissaire, contrôleur et Receveur,  
sans Lesquels L'on ne peut mettre ordre a L'ouvrage. Et re  
pendant employeront Le petit nombre de promiers et tant  
a mettre Lesd<sup>e</sup> es faquets d'icy costé et d'autre et couper fassins.  
Et ne pense dite Ma<sup>te</sup> que perdons temps a L'envoyer, pour ce  
navons seyn un autre promiers que desd<sup>e</sup> ny un autre esquipage.

Je ferois Madame me Recommandant tres humblement a La  
bonne grace de dite Ma<sup>te</sup>. Je prie Le createur donner a telle es sante  
tres bon et tres longue vie. En camp de Menfille  
20<sup>e</sup> Jour de Septembre 1555

Post date  
Madame  
a dite Ma<sup>te</sup>

apres avoir escript es seyn au d'icqz L'advertissement, et L'envoyer avec esd<sup>e</sup>

De dite Ma<sup>te</sup>  
tres humble et tresobedient serviteur  
Guille de Vassall

Touchant Le nouveau fort que L'empereur ordonne de  
faire allentour de Marbourg ou la environ

Mesieurs Les princes d'orange, Monseigneur, Marechal, Coronnelz & C<sup>es</sup> &  
Et George van holl avec m<sup>r</sup> bas tuis font d'opinion que l'on face le  
nouveau fort sur La sise & tant sur Le pays de Liege

Premièrement pour ce que La place est de plus belle assise & re quartier  
que celle du pays d'Haymannet.

Et assise entre deux boulevards sur le grand chemin de Marbourg  
à Sempelles, par ou les ennemis pourroient mener artillerie et faire  
courses à leur grande commodité pour entrer au pays, pour ce que Le  
chemin est plus plain et ouvert.

Qu'on de La se decommence tout les pays d'allentour plus que du  
quartier d'Haymannet

Que Leau est plus apparente de se pouvoir reconnoistre, pour ce  
que un village y fondant y a de Leau et pays assez

Qu'on de La on po. a faire un tant de dommage aux ennemis

Et que Il y a assez de commodité de faire. Neantmoins on  
sont assez s<sup>r</sup> y unra (Peché ou point, rombray que L'apparence y  
est plus tost que se que moy

Les lieux sont dis tant L'un de l'autre ont de moy Leant

Messrs Doy fernand de Lamoignon. Sclayon. Courroing et Cap<sup>me</sup>  
Mananette sont d'opinion que l'on se face sur la siette et tant sur le  
payz d'Haymannlt. tantant quil leur semble la plus romode

Dremerement Pour et fire sur les payz d'Haymannlt, d'assez  
plus pres de Mauboury et hors de tout bois et bois pres d'entre et  
que les salines se pourront faire plus romodes pour molet fire les  
envenyb

Semblent pour y avoir plus de comodite de fassinet et plus pres  
et et fire plus entre deux chemins venant d'Hay Mauboury, par  
ou on peut mener bon nombre d'artillerie tant pour brabant et haym

On en pourra faire des et tangs assez pres d'Hay fort.

Et si sera plus tost lieuee et ce quartier et en laultra selonc  
ont d'Hay m<sup>e</sup> les tres

Neantmoins doubter que en quelque partie se trouva roche

La Roche.

